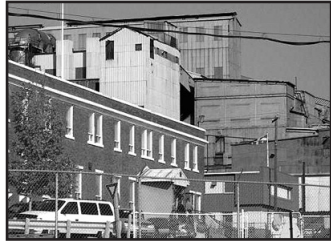


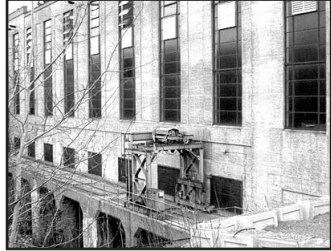
## Le patrimoine industriel de Rouyn-Noranda

Tel que décrit dans les récentes chroniques sur le développement historique, les villes sœurs ont évolué sur une longue période mais de façon plus significative entre les années 1923 à 1950. La planification du paysage urbain a fait place à divers bâtiments d'envergure ayant différentes fonctions. Autant de fonctions, autant de styles architecturaux. Si bien que l'esthétique d'un bâtiment industriel sera bien différente de celle d'une construction résidentielle.

Du patrimoine industriel, l'ensemble de la Noranda Mines Ltd et la fonderie Horne est sans contredit celui qui a marqué le plus durement le paysage de la ville.



Cet ensemble de bâtiments correspond bien aux aménagements du premier quart de siècle et présente donc un intérêt historique puisque certains volumes de l'usine datent de 1926. La mine et la fonderie sont en effet à l'origine de la fondation de la ville de Rouyn-Noranda ce qui leur accorde une grande importance historique. L'ensemble constitue une entité paysagère incontournable faisant partie intégrante de la ville et il est visible de plusieurs endroits.



Une autre importante structure de notre patrimoine industriel est la Centrale hydroélectrique de Rapide-Sept, dans le quartier Cadillac. Ce bâtiment possède une architecture associée au style Beaux-Arts. Ce type d'architecture industrielle était construit à partir des années 1910-1920 et a permis de donner un rythme architectural intéressant à des bâtiments fonctionnalistes. À cause de la grandeur et du style grandiose des bâtiments, accompagné habituellement d'une profusion de colonnes, pilastres, balustrades et balcons, le style Beaux-Arts fut rapidement adopté pour des constructions majeures tels palais de justice, gares, musées et bâtiments gouvernementaux. Le style de la Centrale hydroélectrique est caractérisé par le corps du bâtiment qui alterne les pleins (travées) et les vides (fenêtres) à la verticale.

Notre patrimoine industriel est intimement lié au développement économique de la ville de Rouyn-Noranda, c'est pourquoi il faut être attentif et veiller à préserver ces traces laissées par notre passé.

Retrouvez les chroniques précédentes sur le site Web de la ville et lisez la prochaine dans le Citoyen du 17 décembre.

*Comité histoire et patrimoine  
de Rouyn-Noranda*

histoire.patrimoine@rouyn-noranda.ca